

N°05

VILLE DE SEVRAN

Département de la
Seine-Saint-Denis

Arrondissement du Raincy

Canton de Sevrans

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin, à dix-neuf heures et huit minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Sevrans, légalement convoqué le vingt-quatre juin, s'est réuni à la Salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Stéphane BLANCHET, Maire de Sevrans

Présents

BLANCHET Stéphane
MERIGUET Dominique
BACH RUSSO Safia
CHANTRELLE Laurent
BENAMMOUR Mériem
BACON Jean-François
MEKKI Chérifa
CHAUVET Claude
DA SILVA Elodie
BASTARAU Sébastien

YILDIZ Umit
MOULINNEUF Serge
BOITTE Gilles
VELTHUIS Asaïs
CEPRANI Eric
KOUYATE Hawa
CHERIGUENE Abdelouaheb
PEDRAZO Jennifer (jusqu'à 23h37)
WAVELET Manuel (jusqu'à 23h37)
GAUTHIER Raymond

CAMARA Mariama
LOUJAHI Brahim
MOILIME Hassanata
BAILLON Jean-François
BRAHIM Marwa
CAMARA N'Na Fanta (jusqu'à 00h05)
GEFFROY Philippe (jusqu'à 00h05)
HAMDALOU Naïma (jusqu'à 00h05)
CORDIN Olivier (jusqu'à 00h05)
SAKI Mireille
JOUS Sullivan

Excusés ayant donné procuration

BERNEX Brigitte
JACQUART Ludovic
ARAB Dalila
ROUSSEL Danièle
SELEMANI Ivette
PRUNIER Gérald
LARDIC Stéphan
RATNATHURAI Ziromi
AGUIREBENGOA Carole
BOREL YERETAN Stéphanie
PERRAN Dominick
LIBERT Amaud
ETIENNE Walnex
PEDRAZO Jennifer
WAVELET Manuel

donne procuration à
donne procuration à
donne procuration à
donne procuration à
donne procuration à
donne procuration à
donne procuration à
donne procuration à
donne procuration à
donne procuration à
donne procuration à
donne procuration à
donne procuration à
donne procuration à
donne procuration à
donne procuration à
donne procuration à partir de 23h37 à
donne procuration à partir de 23h37 à

BACON Jean-François
BLANCHET Stéphane
LOUJAHI Brahim
BAILLON Jean-François
BACON Jean-François
MOULINNEUF Serge
BENAMMOUR Mériem
BOITTE Gilles
GEFFROY Philippe
HAMDALOU Naïma
CAMARA N'Na Fanta
CORDIN Olivier
GEFFROY Philippe
CHANTRELLE Laurent
GAUTHIER Raymond

Excusés et absents

MABCHOUR Najat, GEFFROY Philippe (à 00h05), HAMDALOU Naïma (à 00h05), CAMARA N'Na Fanta (à 00h05), CORDIN Olivier (à 00h05)

M. Jean-François BACON est désigné secrétaire de séance

Matière : Affaires Financières
Service émetteur : Direction des Ressources Financières

Objet : Budget annexe énergie photovoltaïque – Adoption du compte de gestion 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-7 à L.2121-34 relatifs au fonctionnement du Conseil Municipal et l'article L.2122-21 relatif aux attributions du Maire exercées au nom de la Commune ;

VU plus particulièrement les articles L 1612-12, L 1612-13, L 2121-14, L 2121-31, L 2313-1 et L2341-1 relatifs aux compte administratif et compte de gestion (approbation, transmission et publicité) ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 1412-1 relatif à l'exploitation d'un service public industriel et commercial ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2221- 1 et suivants et 2224-1 et suivants relatifs aux services publics industriels et commerciaux ;

VU l'instruction comptable M14, modifiée ;

VU l'article 256 B du Code Général des Impôts prévoyant que les personnes morales de droit public sont assujetties de plein droit à la Taxe sur la Valeur Ajoutée pour la production d'énergie photovoltaïque en vue de la revente totale ;

VU le compte de gestion 2021 établi par Monsieur le Comptable Public ;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'adopter le compte de gestion de l'exercice 2021 établi par Monsieur le Comptable Public ;

Après avoir entendu le rapporteur, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Adopté par	44 voix	Unanimité
Présents ou représentés	44 voix	
Exprimés	44 voix	
Pour	44 voix	
Contre		
Abstention		
NPPV		

ARTICLE 1 : ADOPTE le compte de gestion de l'exercice 2021 présenté par Madame le Comptable Public.

ARTICLE 2 : APPROUVE le résultat d'exécution tel que repris dans le tableau ci-dessous.

	RÉSULTAT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 2020	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
INVESTISSEMENT	65 815,94	0	11 348,28	77 164,22
FONCTIONNEMENT	- 29 478,68	0	- 11 348,28	- 41 096,96
TOTAL	36 067,26	0	0	36 067,26

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 4 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis au titre du contrôle de légalité.

ARTICLE 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou publication.

Ampliation en sera adressée à : - Monsieur le Comptable Public



Le Maire

Stéphane BLANCHET

M. le Maire de Sevrans certifie que le présent acte a été :

Reçu en Préfecture le : 06 JUIL. 2022

Affiché le : 08 JUIL. 2022